

Jeudi 19 janvier 2012

Le Télégramme

TSEEAC - IEEAC - ATTAAC

L'UNSA boycotte le CT DSAC. Pourquoi ?

Le 19 janvier, devait se tenir le premier Comité Technique de la DSAC. Toutes les Organisations syndicales qui siègent dans cette instance ont décidé de ne pas y participer. Par cette action, l'UNSA souhaite marquer son fort mécontentement relativement à l'absence d'un véritable dialogue social au sein de la DSAC. En effet, et ce malgré de nombreuses demandes formulées par l'UNSA, seules les questions de l'administration figurent à l'ordre du jour. S'agit-il vraiment d'une instance de « concertation » ? Aucune des questions relatives aux conditions de travail, aux perspectives professionnelles, etc., que nous soulevons parfois depuis plusieurs années, ne semble digne de l'intérêt de la Direction de la DSAC !!

Il faut instaurer un dialogue social à la DSAC !!

La liste des sujets à traiter en CT DSAC s'allonge : les problèmes soulevés par les OS ne sont ni pris en compte, ni traités !

- **Problèmes d'effectifs**
Ce SCN jeune, constitué a minima, souffre trop de la RGPP et des mesures rapides doivent être prises.
- **Régime de récupération pour missions pénibles**
Voilà plus de 2 ans que l'UTCAC est sur cette affaire ... sans que l'amorce d'une solution ne soit proposée. Cette fois-ci, sujet interdit !
- **Mise en œuvre de systèmes d'horaires variables**
Impossible d'évoquer ce thème (?)
- **Reconnaissance de la technicité exercée**
Le refus, par l'EASA de l'ensemble des TSEEAC en qualité d'auditeurs européens est inacceptable. Le retard pris par le GT licence de surveillance est aussi un handicap !
- **Formation en langue anglaise**
Repoussée au rayon des accessoires
- **Formation technique sacrifiée**
- etc., etc.

La DSAC sur une mauvaise pente

L'UTCAC tire le signal d'alarme !!

Un service ne peut fonctionner sans un dialogue social de qualité.

Peut-être la DSAC devrait-elle s'inspirer d'autres services, au sein même de la DGAC ?

Même si tous les points ne font pas l'objet d'un consensus, les sujets de préoccupation des personnels doivent pouvoir être évoqués et pris en considération ... au même titre que les questions de l'administration !

L'UTCAC a aussi entrepris une action auprès du Directeur Général et du Secrétaire Général de la DGAC pour tenter de remettre au niveau le budget 2012 de la DSAC.

Faute de réaction de la part de nos interlocuteurs sur ces deux sujets (DSAC pour le dialogue social et DG/SG pour le budget), la DGAC devra réviser la Lettre d'Engagement de Performance et la politique qualité de la DSAC : Il sera, en effet, impossible de « demeurer une référence européenne, notamment dans le domaine de la sécurité et de la sûreté » !

Les problèmes qui préoccupent les personnels doivent être pris en considération. La DSAC ne peut pas continuer à ne se préoccuper que des questions techniques ou de celles qui l'intéressent !

Pour l'UTCAC, il est temps de se pencher sur ce jeune SCN, de poser le diagnostic et d'explorer les solutions concrètes pour améliorer son fonctionnement et garantir sa pérennité !

... ceci, en concertation avec les OS, bien sûr !!!

Message de l'ensemble des OS représentatives



BOYCOTT du CT DSAC du 19 JANVIER 2012

La DSAC, dont le budget de fonctionnement 2012 est en baisse de 25%, est en danger ! L'administration ne semble pas s'inquiéter de cette situation inadmissible.

De plus, le dialogue social est manifestement en panne !

Malgré maintes tentatives, les sujets dont veulent débattre les organisations syndicales représentatives au sein de ce Service à Compétence Nationale ne sont pas inscrits à l'ordre du jour du premier Comité Technique DSAC.

C'est le cas, par exemple, du régime de récupération lié à la réalisation des missions. Le régime provisoire mis en place voilà plus de 2 ans doit être rapidement revu, amélioré et harmonisé.

L'UNSA, FO, l'USAC-CGT et le SPAC-CFDT ne peuvent admettre que les sujets qu'elles proposent d'inscrire à l'ordre du jour du Comité Technique soient jugés secondaires ou indignes d'y figurer par l'Administration.

Pour exprimer leur fort mécontentement, elles décident à l'unanimité de boycotter la séance prévue le 19 janvier 2012.